HandiSport
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

IRFH
INSTITUT REGIONAL FORMATION HANDISPORT

TAXE APPRENTISSAGE

« ENSEMBLE, DÉVELOPPONS L'EXPERTISE HANDISPORT »





L'INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION HANDISPORT

« UN INSTITUT AU SERVICE DU MOUVEMENT HANDISPORT RÉGIONAL »

Désireux de développer les compétences des bénévoles et des professionnels investis dans l'encadrement sportif en faveur d'un public en situation de handicap physique et sensoriel, la Ligue Handisport Auvergne-Rhône-Alpes s'est dotée d'une entité dédiée à la formation. Depuis 2016, l'Institut régional de Formation Handisport (IRFH) devient le seul organisme en France habilité par le Ministère en charge des Sports à former les éducateurs sportifs professionnels Handisport avec la mise en place du DEJEPS perfectionnement sportif mention Handisport. Aujourd'hui grâce à l'expertise d'ingénierie pédagogique de ses collaborateurs qualifiés, l'IRFH, organisme de formation référencé Datadock et certifié Qualiopi au titre de la catégorie "actions de formations" répond à l'essence des missions recherchées lors de sa genèse :

- Organiser la formation continue des bénévoles et des professionnels de son réseau pour leur permettre de monter en compétence.
- Coordonner et mettre en place le DEJEPS perfectionnement sportif mention Handisport, formation professionnelle en alternance de 700 heures en organisme de formation et de 580 heures en structure de stage.
- Concevoir et mettre en œuvre des formations et sensibilisations innovantes et personnalisées à destination des entreprises.
- Proposer des interventions sur-mesure en réponse aux besoins de ses interlocuteurs.
- Partager son expertise et intervenir auprès des organismes de formation partenaires, des autres ligues sportives, des universités, des écoles et des collectivités sur le sujet du sport et handicap.

Que vous soyez bénévole ou professionnel,
dirigeant ou éducateur sportif, l'IRFH propose des formations
courtes ou longues adaptées aux besoins de chacun.

HandiSport
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

IRFH
INSTITUT REGIONAL FORMATION HANDISPORT



POURQUOI NOUS VERSER VOTRE TAXE ?

« CITOYENNETÉ, ÉGALITÉ DES CHANCES, RESPECT »



- Bénéficiez de l'image forte véhiculée par le sport et handicap et partagez les valeurs du mouvement handisport : singularité, autonomie, accomplissement.
- Soutenez l'accès à la pratique sportive pour des personnes en situation de handicap moteur et sensoriel.
- Aidez au développement du seul organisme de formation spécialisé dans la formation professionnelle destinée à l'encadrement du public Handisport.
- Partager les engagements de notre association : inclusion, dépassement de soi, esprit d'équipe, expertise et solidarité.

En soutenant l'IRFH, vous mettez en action vos valeurs et contribuez à la qualité de formation de nos jeunes en devenir professionnel. Vous financez des équipements sportifs adaptés et vous nous donnez les moyens de nos ambitions.

Comment vous engager et nous soutenir ?

Après avoir déclaré et payé le solde de la taxe d'apprentissage vous pouvez nous choisir directement depuis la plateforme SOLTéA

Soutenez nous et retrouvez nous sur la plateforme SOLTéA

Nom de l'association : **Institut Régional de Formation Handisport**

SIRET : **822254546000 10**

N° de déclaration d'activité : **84 69 146 48 69**

Code APE : **8559B**

Contact Institut Régional de Formation Handisport:
Nora TAYANE / Laurine CASSET
irfh@handisport-aura.org
06 95 92 46 22
06 63 53 45 82
6 chemin des Gorges, 69570 DARDILLY

MERCI pour votre SOUTIEN !